



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 19 février 2024

Régional

Les voyageurs éthiopiens, comoriens et érythréens sont exemptés de frais d'entrée au Kenya

Le Kenya a annoncé supprimer à partir du 15 février les 30 USD de frais payés par les éthiopiens lors de l'application à l'autorisation électronique de voyage (eTA) mise en place par l'administration Ruto. Le Département de l'immigration et des services aux citoyens a annoncé que les frais seraient aussi supprimés pour les Comores et l'Erythrée, afin de faciliter les déplacements au Kenya. La mise en place de ce nouveau système d'accueil des voyageurs est dénoncé par les pays ne payant auparavant pas de frais d'entrée au Kenya comme un visa ne disant pas son nom. Des discussions bilatérales sont actuellement en cours pour adapter les conditions d'eTA.

Burundi

Le Burundi organise un dialogue national sur le financement de la santé alors que seul 7 % du budget est alloué à ce secteur

A l'occasion d'un dialogue organisé par le ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le sida, les problématiques d'allocation des fonds disponibles ont été abordées. Le secteur de la santé burundais dépend à plus de 56 % d'appuis extérieurs et le gouvernement cherche à mobiliser des ressources domestiques afin de se rapprocher de l'engagement fixé par l'Union Africaine de 15 % du budget national versé à la santé contre 7,3 % du budget burundais alloué à la santé en 2023. La mauvaise gestion des ressources, tant du point de vue de la transparence que de celui des décisions d'investissements, accentue les inégalités d'accès aux soins sur le territoire national. Le potentiel de mobilisation des ressources domestiques est élevé, et la hausse des taxes, notamment sur le tabac ou les recettes minières, est envisagée pour financer les réformes.

Comores

La Sonelec lance les travaux de révision de son parc de groupes électrogènes

La Société nationale de l'électricité (Sonelec) a débuté la révision générale de son parc de groupes électrogènes, entamée au niveau des centrales thermiques situées à Voidjou et à Mitsamiouli. Ces travaux, dont la première phase devraient se dérouler jusqu'à fin février, devraient *in fine* porter la puissance disponible du pays de 22,1 MW à 30,1 MW. Durant cet intervalle les régions alimentées par les centrales ne disposeront d'énergie qu'un jour sur deux. La capacité disponible est répartie entre la Grande Comore (15,9 MW, qui projette une augmentation à 19,4 MW), Anjouan (5,4 MW, projet d'augmentation à 7,9 MW) et Mohéli (0,9 MW, projet d'augmentation à 2,9 MW).

Djibouti

Visite d'une mission d'évaluateurs du GAFIMOAN du 18 février au 7 mars à Djibouti

Un groupe d'experts du GAFIMOAN (l'organisme régional de type GAFI de la région Moyen-Orient) effectue une mission à Djibouti du 18 février au 7 mars 2024 dans le cadre du processus d'évaluation mutuelle du cadre de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (LCB-FT) du pays entamé en avril 2023. L'évaluation porte à la fois sur la conformité du cadre légal aux 40 recommandations du GAFI ainsi que l'efficacité de leur mise en œuvre par les autorités du pays. Dans ce cadre, Djibouti a conduit une autoévaluation de son dispositif LCB-FT en 2021 et a mis en place le 9 août 2023 une équipe de coordination nationale placée sous l'autorité du Procureur général. Le principal livrable de la mission GAFIMOAN sera la formulation, au sein d'un rapport d'évaluation mutuel, d'une série d'observations et de préconisations pour la mise en conformité du cadre légal et opérationnel de prévention LCB-FT du pays. La France fournit un appui à la préparation et l'accompagnement de l'évaluation de Djibouti par le Groupe d'action financière à travers le Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE), un outil financier de la Direction générale du Trésor mis en œuvre par l'AFD. Le format retenu pour cet appui est celui d'une coopération triangulaire France-Djibouti-Maurice visant à capitaliser sur l'expérience de Maurice, qui est sorti de la liste grise du GAFI en quelques mois seulement, grâce à un soutien technique de la France et une forte mobilisation des autorités locales.

Ethiopie

Le recours aux partenariats public-privé pour la construction de logements abordables

Le gouvernement éthiopien a annoncé vouloir construire 80 000 logements abordables dans le pays dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). La première phase de ce projet vise la construction de 3 600 unités destinées à loger les employés de l'organisme public de radiodiffusion *Ethiopian Broadcasting Corporation* (EBC). 23 sociétés immobilières et de construction ont, à ce jour, répondu à l'appel d'offres lancé il y a plus d'un mois. La participation à ce dernier était réservée aux entreprises possédant des actifs de valeur supérieure à 45 MUSD, une condition excluante pour une grande partie de l'écosystème local. Le projet sera suivi par un conseil d'administration interministériel (Finances, Eau et Énergie, Urbanisme, entres autres). Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement de favoriser les investissements privés et le développement d'infrastructures via des PPP. Le gouvernement estime que le besoin en logements à horizon 2030 s'élève à 5,5 millions.

Kenya

Pamoja obtient 8,5 MUSD du fonds d'investissement français Mirova pour renforcer sa production durable de noix de macadamia au Kenya et en Tanzanie

L'entreprise suisse *Pamoja* de production durable de noix de macadamia, présente en Tanzanie et au Kenya, vient d'être financée à hauteur de 8,5 MUSD en 2023 par le fonds d'investissement français Mirova, filiale de Natixis, en charge de la mise en œuvre du *Land Degradation Neutrality Fund* (LDN) des Nations Unies qui finance 13 projets de restauration des terres dégradées dans les pays en développement. L'investissement de Mirova contribuera au développement des projets de *Pamoja* au Kenya et en Tanzanie, dans le but de parvenir à une gestion durable des terres sur 6 200 hectares et d'atteindre 13 000 petits producteurs locaux d'ici 2031. *Pamoja* permet aux fermiers de générer des revenus supplémentaires grâce à son réseau d'agronomes qui les forment à des pratiques agricoles plus durables et plus rentables, et grâce à son usine de transformation à Nairobi et à son réseau d'exportation vers l'Europe et les États-Unis.

Les barrières douanières entre le Kenya et la Tanzanie entraînent la réduction des importations de maïs et de riz de 10 Mds shillings

Les importations du Kenya en provenance de Tanzanie ont chuté de 10,23 Mds de shillings (58,8 MEUR) en 2023 en raison notamment de la réapparition des barrières commerciales, qui ont largement affecté le flux de céréales. Les commerçants ont transporté par camion des marchandises d'une valeur de 43,05 Mds shillings (247,7 MEUR) en provenance de Tanzanie, contre un record de 53,28 Mds shillings (306,6 MEUR) en 2022, selon les données de la Banque centrale du Kenya. La Tanzanie a imposé des directives sur le commerce des céréales entre le pays et ses partenaires de la CAE début 2023 dans le cadre d'une mesure protectionniste qui visait initialement à prévenir l'inflation alimentaire. Les mesures sont contraires au protocole du marché commun de la CAE, qui autorise la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre au sein du bloc.

Le Trésor propose des coupes budgétaires d'un montant de 78 Mds de shillings

Le Trésor national a proposé des coupes budgétaires de 78,6 Md KES pour l'exercice fiscal se terminant le 30 juin 2024 dans le but de rationaliser les dépenses sur les recommandations du FMI. La nouvelle proposition budgétaire pour FY2023/2024 devrait augmenter le surplus primaire de 0,4 à 0,7 % du PIB et ramener le déficit budgétaire total à 4,9 % du PIB (soit une réduction de 0,4 points de PIB). Les dépenses récurrentes devraient diminuer de 33,8 Mds KES, pour atteindre 2760 Mds KES, tandis que les dépenses de développement sont réduites de 44,8 Mds KES. De leur côté, les paiements d'intérêts sur la dette domestique et extérieure devraient s'établir à 892,8 Mds KES, contre 918,8 Mds KES auparavant.

Madagascar

Le gouvernement malgache signe l'Accord de Samoa avec l'Union européenne

Le 13 février 2024, la ministre des Affaires étrangères malgache a signé un nouvel accord de partenariat avec l'Union européenne (UE) et ses États membres ainsi que les 79 pays membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). L'accord de Samoa, qui succède à l'Accord de Cotonou, est le nouveau cadre juridique qui régira ce partenariat pour les vingt prochaines années. Il établit des principes communs dans six domaines prioritaires : (i) démocratie et droits de l'homme, (ii) croissance et développement économiques durables, (iii) changement climatique, (iv) développement humain et social, (v) paix et sécurité et (vi) migrations et mobilité. Il commence à s'appliquer le premier jour du deuxième mois suivant sa signature.

Maurice

Hausse de l'emploi au cours du troisième trimestre 2023

Selon *Statistics Mauritius*, la reprise de l'économie nationale a stimulé une hausse de l'emploi. Au troisième trimestre de 2023, le nombre d'emplois, estimé à 556 100, a connu une augmentation de 31 300 par rapport à la même période de l'année précédente, avec 79,6 % des nouveaux emplois occupés par des femmes et 20,4 % par des hommes. Par conséquent, le taux de chômage a diminué, s'établissant à 6,3 % au troisième trimestre de 2023, contre 7,5 % durant le trimestre correspondant en 2022 et 6,4 % au deuxième trimestre de 2023.

Ouganda

L'Ouganda signe un accord de 400 MUSD pour une usine d'engrais à base d'hydrogène vert

La ministre ougandaise de l'Energie, a signé un accord de 400 MUSD avec *Industrial Promotion Services* - une agence de l'*Aga Khan Development Network* - et *Westgass International* (Norvège) pour la construction d'une usine d'engrais à base d'hydrogène vert. L'usine sera stratégiquement située pour tirer profit de sa proximité avec la centrale hydroélectrique de Karuma, d'une capacité de 600 MW. Dépassant largement le cadre de l'agriculture, le projet vise à réduire la dépendance du pays à l'égard des engrais importés, renforçant ainsi sa résilience et sa souveraineté économiques. Le projet vise à augmenter la production d'engrais azotés à environ 200 000 tonnes par an et utiliserait jusqu'à 100 MW d'électricité de la centrale électrique de Karuma.

Ralentissement des échanges commerciaux entre la France et l'Ouganda en 2023

Le volume des échanges commerciaux entre la France et l'Ouganda a baissé de 15 %, en 2023, pour atteindre 72 MEUR. Les exportations françaises vers l'Ouganda ont enregistré une baisse significative de 28 % à 43 MEUR, en raison d'une moindre performance du premier poste de vente, les équipements électriques et mécaniques (-55 % à 12 MEUR). En même temps, les importations ont augmenté pour la quatrième année consécutive, atteignant 29 MEUR (+17 %). Cette augmentation est concentrée sur les importations de produits des industries agroalimentaires (+85 % à presque 7 MEUR). Les termes de l'échange restent favorables à la France avec un excédent commercial de 14 MEUR en deçà de la performance moyenne des 10 dernières années qui s'établit à 43 MEUR.

Le gouvernement ougandais augmentera légèrement ses emprunts en 2024

Dans son document de cadrage budgétaire pour l'exercice financier 2024/25, le ministère des Finances a annoncé que le montant de la dette à lever sur les marchés extérieurs et domestiques pour financer le budget s'établirait à 13 000 Mds UGS, soit 3,3 Mds USD. Ce montant est supérieur de 13 % à celui de l'exercice précédent (2,9 Mds USD). En même temps, les autorités ont indiqué qu'à moyen terme, le coût de la dette extérieure devrait augmenter, notant que rien que le paiement des d'intérêts s'élèverait à 7 600 Mds UGS (1,9 Mds USD), soit 3,5 % du PIB. La dette publique, qui devrait atteindre 109 000 Mds UGS (28,1 Mds USD, soit 52 % du PIB) au cours du prochain exercice fiscal, reste un défi important pour le gouvernement en raison de l'augmentation de la charge de la dette, alors que les recettes fiscales diminuent.

Rwanda

L'industrie laitière rwandaise enregistre une croissance continue derrière le leader régional kenyan

Le secteur laitier rwandais a produit 1 Md de litres de lait en 2023. C'est encore loin derrière les 3,7 Mds de litres kenyans, mais le gouvernement affiche des objectifs ambitieux. Après un premier succès, la deuxième phase du *Rwanda Dairy development project* sera mise en place de 2024 à 2029 et vise à créer 3 400 emplois dans le secteur tout en améliorant les revenus des travailleurs. Plus de 100 MUSD seront engagés, dont 20,6 MUSD par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et 10,8 MUSD par le Rwanda. Sous l'égide du FIDA, 53 % des ménages engagés dans le secteur laitier rwandais devraient adopter des pratiques durables et résilientes sur le plan environnemental et 45 % des ménages devraient bénéficier d'une meilleure sécurité alimentaire grâce à l'augmentation de la production.

Seychelles

Les Seychelles retirées de la liste de l'Union européenne des pays non coopératifs à des fins fiscales

Dans un communiqué du 20 février 2024, le Conseil de l'Union européenne annonce que les Seychelles sont retirées de la liste de l'Union européenne des pays non coopératifs à des fins fiscales aux côtés de trois autres pays, les Bahamas, le Belize, les îles Turks et Caïques. L'archipel y avait été inscrit le 17 octobre 2023, dans une liste qui compte actuellement 12 pays non coopératifs. Le Conseil de l'UE a constaté des évolutions positives dans la réglementation seychelloise, et a accordé au pays une revue complémentaire qui sera effectuée sous peu.

Soudan

Conférence humanitaire pour le Soudan à Paris

Le ministre des Affaires étrangères Stéphane Séjourné a annoncé lors d'une séance de la chambre basse le 14 février, que la France organiserait le 15 avril une conférence humanitaire pour le Soudan et les pays voisins. Sans fournir plus de détails, il a précisé que l'objectif de cette initiative était de contribuer à résoudre la crise dramatique causée par le conflit dans le pays. Dans un rapport datant du 12 février, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a signalé que le montant requis pour faire face à la crise humanitaire soudanaise était de 2,7 Mds USD dont seulement 95,5 MUSD ont été fournis, soit moins de 4 %. Le rapport fait part d'un bilan désastreux avec 6,1 millions de déplacés internes, 1,6 millions ayant fui le pays et 24,8 millions en besoin d'assistance humanitaire.

Soudan du Sud

La crise sécuritaire en mer Rouge entrave l'exportation du pétrole

Le Gouverneur de la Banque centrale du Soudan du Sud a signalé un ralentissement des exportations pétrolières du pays vers les marchés internationaux, en raison de la crise sécuritaire en mer Rouge. Selon le Gouverneur, le volume des exportations pétrolières transitant par le terminal maritime soudanais Bashaer a diminué de 50 % lors de la première moitié du mois de février. En effet, les menaces liées aux attaques menées par les rebelles houthis ont conduit les sociétés de transport maritime à prendre des mesures de précaution. Ces mesures ont eu pour conséquence l'augmentation des coûts et des délais de traitement des cargos en provenance de *Port Sudan*. En outre, l'acheminement du pétrole sud soudanais est menacé par le conflit du Soudan, en raison d'une panne des télécommunications qui pourrait impacter l'opération d'une importante station de pompage au sud de Khartoum. A noter que les exportations du Soudan du Sud s'élèvent actuellement à environ 70 000 baril/jour, constituant 90 % des recettes totales du pays.

Tanzanie

La Tanzanie et la Norvège renforcent leurs relations bilatérales

La présidente de Tanzanie Samia Suluhu Hassan a effectué une visite officielle en Norvège du 13 au 14 février 2024. Cette visite, qui marquait le soixantième anniversaire des relations bilatérales entre les deux pays a donné lieu à des déclarations sur les principaux domaines de coopération: les énergies renouvelables, le climat, l'agriculture, la protection sociale et la gestion des finances publiques. Lors d'un forum commercial Tanzanie-Norvège, la Présidente Samia et le Premier ministre de Norvège ont convenu de renforcer leurs relations bilatérales commerciale. Les deux parties ont également exprimé leur intérêt pour la transition énergétique verte et un engagement plus fort du secteur privé dans les investissements énergétiques. Cette visite marquait également le cinquantième anniversaire de la collaboration bilatérale dans le domaine de l'agriculture et a donné lieu à la signature d'un protocole d'accord bilatéral sur la sécurité alimentaire et l'agriculture.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : olive.nasibwondikabisa@dgtresor.gouv.fr ; nairobi@dgtresor.gouv.fr